

« 5M »

Société à responsabilité limitée
Au Capital de 1 500 Euros

SIEGE SOCIAL
151 Bis, Avenue de Stalingrad
95100 Argenteuil
RCS Pontoise : 905 142 006

PROCES -VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 24/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le vingt-quatre novembre

A Quatorze heures

Les associés de la société « 5M » société à responsabilité limitée au capital de 1 500 Euros se sont réunis au siège social, sur convocation écrite de la Gérance, en Assemblée Générale Extraordinaire.

Sont présents :

Monsieur MISSOUM Mehdi,
Gérant associé propriétaire de :

- Trente (30) parts sociales en pleine propriété, numérotées de 1 à 30
- Dix (10) parts sociales en nue-propriété, numérotées de 31 à 40
- Dix (10) parts sociales en nue-propriété, numérotées de 41 à 50

Madame MISSOUM Zineb,
Associée propriétaire de

- Trente (30) parts sociales en usufruit, numérotées de 61 à 90

MM AM
ZM NM
NM

Monsieur MISSOUM Naïmi,
Associé propriétaire de

- Trente (30) parts sociales en usufruit, numérotées de 31 à 60

Monsieur MISSOUM Nadjib,
Associé propriétaire de

- Trente (30) parts sociales en pleine propriété, numérotées de 91 à 120
- Dix (10) parts sociales en nue-propriété, numérotées de 51 à 60
- Dix (10) parts sociales en nue-propriété, numérotées de 61 à 70

Monsieur MISSOUM Allan,
Associé propriétaire de

- Trente (30) parts sociales en pleine propriété, numérotées de 121 à 150
- Dix (10) parts sociales en nue-propriété, numérotées de 71 à 80
- Dix (10) parts sociales en nue-propriété, numérotées de 81 à 90

Total des parts présentes, cent cinquante parts, ci.....**150 parts**

Sur les cent cinquante parts composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur MISSOUM Mehdi, Gérant associé, qui déclare la séance ouverte.

Le Président constate que tous les associés sont présents, qu'ils ont été convoqués dans les délais légaux et que tous les documents et pièces prévus par la loi ont été tenus à leur disposition pendant plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Chacun des associés, pris séparément, reconnaît avoir été avisé de la présente réunion depuis plus de quinze jours, avoir eu à sa disposition pendant le délai légal, tous les documents, pièces et renseignements prescrits par la loi, et déclare être en mesure de pouvoir délibérer en parfaite connaissance de cause.

En conséquence, le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Les double des lettres de convocations signées par les associés,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation des associés,
- Le projet des statuts mis à jour.

NM AM
ZM NM
MM

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Transfert du siège social,
- 2) Modification corrélatrice de l'article 5 des statuts,
- 3) Pouvoirs pour effectuer les formalités.

❖ PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés décide de transférer le siège social de la société 5M, 151 Bis, Boulevard de Stalingrad – 95100 Argenteuil au Domaine du Dandyl – 11300 Castelreng à compter de ce jour.

**Cette Résolution est
adoptée à l'unanimité**

❖ DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la première résolution, l'assemblée des associés modifie l'article 5 des statuts comme suit :

« Article 5 – Siège social

Le siège de la Société est fixé au : **Domaine du Dandyl – 11300 Castelreng.** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

**Cette Résolution est
adoptée à l'unanimité**

MM NM AM
NM ZM

❖ TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette Résolution est
adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Quatorze heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par les associés.

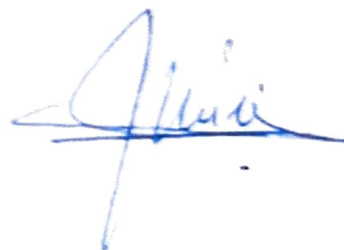
MISSOUM Mehdi
Gérant associé

A stylized signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Missoum Zineb
Associée

A stylized signature in blue ink, featuring a series of overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Missoum Naïmi
Associé

A stylized signature in blue ink, with a large, sweeping loop at the top and a long horizontal stroke at the bottom.